



---

## REUNION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

(Loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscriptions sur les listes électorales, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019)

---

La Commission de Contrôle des listes électorales se réunira à la Mairie

**Le jeudi 14 décembre 2023 à 14 h 30.**

### ORDRE DU JOUR :

- Inscriptions sur la liste électorale depuis le 07 juin 2022, date de la liste arrêtée suite aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022,
- Questions diverses.

En Mairie, le 07 décembre 2023

Jean-Michel MACHU, Conseiller municipal  
Membre de la commission de contrôle

